

ROQUEVAIRE

PRINTEMPS-ETE 2020 - N° 39

MAGAZINE



**A l'aube d'un
*nouvel horizon***

SOMMAIRE

Pages 4-7 COMMUNE

Résultats des élections municipales
Voir plus loin : présentation du projet politique et des diverses délégations
Les commissions permanentes

Pages 8-15 Dossier spécial



Tous solidaires !

Retour sur la gestion de la crise pendant et après le confinement

Pages 16-17 RENCONTRE

Mélodie GRANIER,
infirmière



Pages 18-19 COMMUNE

Les services publics en question
Restons en lien...
Un nouveau Chef de la Police Municipale
L'opération tranquillité vacances
Une borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Roquevaire



Pages 20-21 JEUNESSE

Les vacances d'hiver à l'ALSH

Pages 22-23 JEUNESSE

Ecoles : le permis internet pour surfer en toute sécurité
Enzo, notre petit champion de la lecture

Pages 24-27 RÉTROSPECTIVE

Album photos



Pages 28-29 ENVIRONNEMENT

La Municipalité en campagne contre les incivilités

Page 30 TRIBUNE LIBRE

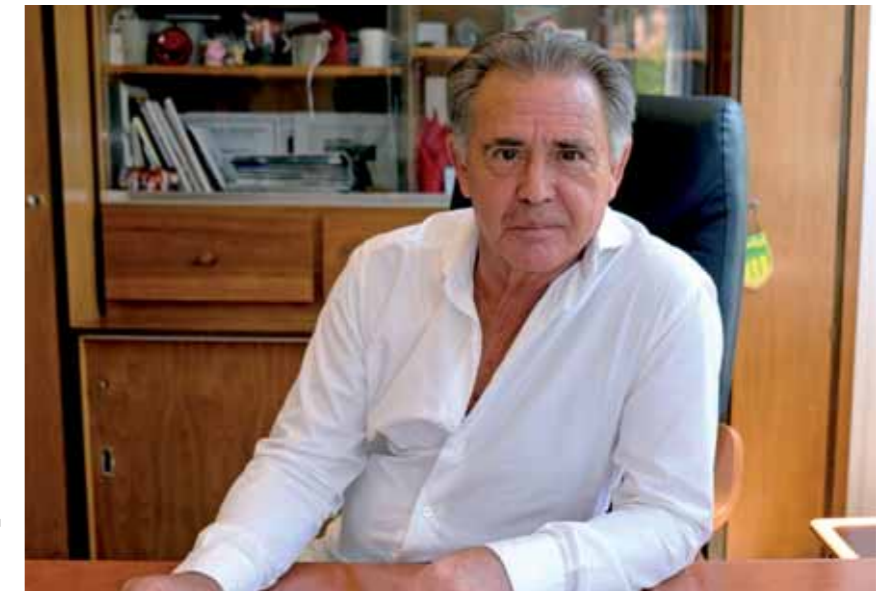
Libre expression des groupes politiques

Page 31 BLOC NOTES

Numéros utiles
Etat civil

EDITO

Continuons, ensemble !



Vous l'avez décidé lors des élections municipales de mars dernier.

Mon équipe et moi-même vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder dès le premier tour.

Le début de cette troisième mandature ne s'est pas déroulé comme à l'habitude car dès le lendemain, la crise sanitaire que nous traversons encore aujourd'hui, nous a tragiquement rappelé notre simple condition humaine. Une des plus petites formes du vivant, un virus, a paralysé en quelques semaines l'activité mondiale.

Les jours d'après ne pourront plus être comme les jours d'avant. Nos applaudissements pendant le confinement vers ceux qui ont assuré leurs missions, au péril de leur vie, pour sauver les nôtres, prouvent une prise de conscience et une volonté de changement collective.

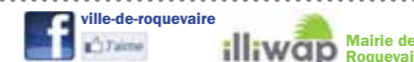
Les jours d'après ne seront heureux qu'à la condition de les construire ensemble. La place des Services Publics s'est avérée essentielle dans cette période. Même malmenés parce qu'ils étaient présentés comme un coût pour la société, ils ont assuré leur rôle social et sont apparus, aux yeux de tous, comme un bien pour la société qu'il est maintenant nécessaire de confirmer et de renforcer.

Le monde dans lequel nous vivons doit être plus juste, plus solidaire, plus respectueux et plus soucieux de notre environnement pour les générations actuelles et futures. La Municipalité, dans la continuité des précédentes, s'y emploie déjà, et continuera son action parce qu'elle porte ces valeurs fondamentales.

Votre soutien indéfectible sera une force afin de poursuivre notre réflexion et nos actions pour le Roquevaire de demain.

YVES MESNARD
Maire de Roquevaire

www.ville-de-roquevaire.fr



Directeur de publication : Yves MESNARD ♦ Comité de publication : Jean PUGENS, René BUQUOY, Linda CERNIAC, Jean-François GUIGOU, Christian OLLIVIER, Hélène SPINELLI, Gilles TALOTÉ
♦ Service communication : Ghislaine CHOQUEL, Nathalie LLÉRENA (04 42 32 94 68) ♦ Crédit photos : Service communication ♦ Journaliste (rencontre) : Gérard BARBÉ ♦ Conception, maquette : Nathalie LLÉRENA (Service communication) ♦ Editeur : Mairie de Roquevaire ♦ Impression : Imprimerie CCI (Label "Imprim'Vert") ♦ Dépôt légal : décembre 2012.

Au soir des élections du 15 mars 2020, vous étiez 3511 personnes à vous être déplacées, soit 50,14 % de votants. A l'issue du résultat du 1^{er} tour, la liste "Ambition Roquevaire" conduite par le maire sortant, M. Yves MESNARD, a obtenu le score de 53,25 % des suffrages exprimés, suivie par "Mieux Vivre Roquevaire" avec 27,21 % et "Pour Roquevaire" avec 19,54 %.



Voir plus loin...

Une équipe, une ambition, un projet, des perspectives pour les années à venir...

◆ Développement durable et cadre de vie

Inscrire notre cadre de vie dans un développement durable, incluant une dimension sociale, est essentiel pour l'épanouissement de nos concitoyens et nécessaire pour assurer l'avenir de nos enfants. Dans la continuité de ce qui a déjà été engagé pour respecter notre patrimoine naturel, nous allons favoriser les déplacements doux sur les berges de l'Huveaune et en traversée de village, faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous agirons pour obtenir de la Métropole, du Département et de la Région, des transports en commun répondant aux enjeux environnementaux actuels, permettant de réduire le flot de véhicules qui traverse chaque jour notre commune et améliorer ainsi la qualité de l'air. La voie de Valdonne et la gratuité des transports en commun seront deux

priorités de notre action, dans ce domaine. Nous souhaitons également la mise en place d'une police de l'environnement. Nous voulons tendre au 100% Bio dans nos cantines, réduire à zéro le gaspillage alimentaire, appliquer la charte "Zéro déchet plastique". Nous créerons des espaces verts publics pour rafraîchir la ville et nous soutiendrons l'agriculture périurbaine, nos agriculteurs et développerons avec eux, un marché de producteurs locaux. Nous défendons notre tarif social de l'eau, partie intégrante de l'histoire de notre village.



Notre 1^{ère} Adjointe, Hélène SPINELLI, partagera cette tâche avec Sandrine GILET pour la démocratie participative, Emmanuel GOVERNALE pour le développement écologique, Mathieu BISTAGNE pour l'accessibilité, l'espace public et le cœur de ville, et Albert PIRONTI pour les transports.



◆ Aménagement du territoire et travaux

Parce que l'amélioration du cadre de vie nécessite des travaux importants de modernisation, nous porterons une attention toute particulière aux lieux de vie et de rencontres. L'aménagement des places et des espaces de circulation, accessibles par tous, seront au programme de ce mandat.

Nous voulons également moderniser les équipements publics et maintenir la propreté de nos rues, de nos places. Véritable enjeu pour l'avenir, la gestion de nos déchets fera l'objet d'une attention particulière. Pour cela, l'amélioration des Services Publics de proximité est une nécessité.

Alain GRACIA sera chargé du programme des travaux, en lien avec l'ensemble des autres délégations.



Gilles TALOTÉ et Gérard SAGLIETTO assureront cette délégation.

◆ Finances

Pour agir, il faut des moyens financiers. Pendant les mandats précédents, la gestion rigoureuse, volontariste de l'argent public a placé la municipalité dans une situation financière saine qui doit permettre au cours de ce mandat, la réalisation de projets attendus. Mais la réforme de la fiscalité, la suppression progressive de la taxe d'habitation et le transfert de certaines compétences à la Métropole, doivent nous inciter à être attentifs et prudents.

Baisser le taux d'endettement et maîtriser la fiscalité en recherchant systématiquement le subventionnement de nos projets sera notre mission première.

◆ Action solidaire et sociale

Le social est une dimension importante du développement durable. Nous l'avons constaté, les mauvaises conditions de vie et de logement ont été des facteurs aggravant lors de la crise Covid 19. La loi impose la construction de logements sociaux, deux cents demandes de logements émanant de Roquevairois sont en attente au CCAS. Progressivement, nous essaierons d'y répondre. L'implantation d'une "Résidence Séniors" à loyer modéré, le renforcement des aides ménagères, l'aide aux petits travaux pour améliorer la vie de nos anciens, la mise en place de jardins partagés, une antenne de la mission locale pour aider à la recherche d'emploi sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous envisageons aussi l'adhésion de notre commune à un contrat groupe Mutuelle Santé, permettant des conditions tarifaires avantageuses pour nos concitoyens.



Linda CERNIAC-BENKREOUANE (2^{ème} en partant de la gauche) sera chargée du développement social, Chantal RIZZON de l'amélioration des conditions de vie de nos anciens. Eléonore JAÏNE sera chargée du Logement et Laurence FOURIAU-KHALLADI développera la pratique de la citoyenneté.

◆ **Éducation, petite enfance**

La construction d'une nouvelle école élémentaire en centre-ville sera un de nos projets phare de ce mandat. Futur de la société, avenir de notre commune, nos enfants sont le bien le plus précieux. Citoyens de demain, ils seront associés à la vie de la commune avec la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Notre service enfance & jeunesse proposera un projet éducatif et culturel d'épanouissement personnel, pour tous les âges. Le jardin d'enfants de Roquevaire centre sera relocalisé sur le cours Négrel Féraud et remplacé par la construction d'un City Park.



Martine MEGUENNI-TANI (au centre) suivra, avec toute son expérience, le domaine de l'éducation, en lien avec Catherine DUFLO-GHISOLFI pour la petite enfance et Laurence FOURIAU-KHALLADI pour la citoyenneté des jeunes.

◆ **Culture**

La culture a besoin de lieux d'expression. La construction du nouvel espace Clément David, retardée suite à la crise sanitaire, permettra de regrouper en un même lieu toutes les activités socio-culturelles municipales dans des locaux dédiés. Sa conception modulaire permettra d'enrichir par de nouvelles activités, notre offre. Un Atrium en plein air sera un atout majeur pour de nouvelles programmations culturelles, pour nos artistes locaux et bien au-delà. L'accès à la culture restera gratuit. Les spectacles de théâtre, de danse et de musique répondront aux attentes de toutes et de tous grâce à leur diversité.



Monique RAVEL, assurera cette mission en synergie avec le monde associatif et culturel de notre commune. Elisabeth NEVCHEHIRLIAN sera la référente du développement de la bibliothèque dans un environnement merveilleusement aménagé que nos dynamiques bibliothécaires et lecteurs attendent avec impatience.

◆ **Vie associative, fêtes et animation, patrimoine, tourisme, préservation de la forêt**

Les cent-vingt associations de notre commune prouvent le dynamisme dans ce domaine. Pendant la crise Covid 19, beaucoup de manifestations ont été annulées. **La municipalité a pris la décision de maintenir la totalité des dotations financières attribuée à ces associations.** Conforme à son engagement envers le secteur associatif, notre grand projet est la construction d'une nouvelle maison des associations "l'Univers du Cigalon", pour un vrai lieu de vie dans le centre de Roquevaire. Notre patrimoine historique est un atout pour le tourisme. Nous continuerons l'entretien et la promotion de ces lieux anciens remarquables, en lien avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique et Culturel de Roquevaire (ASPHCR). Nous réfléchissons à la création d'une maison du patrimoine et d'un parcours touristique des "7 Merveilles de Roquevaire". La Métropole détenant la compétence tourisme, nous travaillerons en lien avec ses services et l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Les fêtes et animations sont des moments importants dans la vie d'une commune, elles seront mises au cœur de notre cité en adaptant les mesures sanitaires et de sécurité qui nous sont imposées. Nous pérenniserons les Huveanades, les fêtes traditionnelles ainsi que les manifestations à thèmes. Les comités Saint-Eloi, le comité des Fêtes de Lascours, les Amis des Aï et le Cigalon de l'Etoile (nouvellement créé), nous proposerons, avec toutes les autres associations qui le souhaiteront, un Roquevaire festif.



Christian OLLIVIER poursuivra dans ce domaine associé à Jennifer VALLAURI, responsable des fêtes et animations.

◆ **Sport**

Notre commune est riche d'un tissu associatif dédié à la pratique du sport. Le grand projet de réaménagement total du stade Léon DAVID est en cours, il offrira de nouvelles activités sportives et permettra les pratiques handisports. Des parcours pédestres et sportifs se développeront le long des berges de l'Huveaune et du canal PÉDRI. Une nouvelle piste de VTT, tracée dans nos collines en lien avec l'association Union Bike, viendra compléter l'offre déjà existante. Un City Park sera construit en centre-ville à Roquevaire.



Jean-François GUIGOU sera le référent qui assurera le lien avec les sportifs, les clubs et les fédérations.

◆ **Sécurité des personnes et des biens**

Un cadre de vie serein passe par la préservation des biens, la sécurité des personnes et la prévention des risques, elles seront une des préoccupations majeures de ce mandat. La construction du nouveau centre d'incendie et de secours et celle de la nouvelle gendarmerie, toutes deux opérationnelles pour 2022 doteront enfin notre territoire d'équipements publics indispensables. En parallèle, nous relocaliserons notre Poste de Police Municipale et nous densifierons le réseau de vidéo-protection déjà existant.



René BUQUOY sera notre adjoint responsable de la Sécurité.

◆ **Communication**

Parce que vous nous avez élus et que nous voulons sans cesse vous informer et vous rendre compte de notre action, le trimestriel, le mensuel, le site de la commune, l'application Illiwap et la page Facebook de la ville continueront à être les supports, au service de votre information. Nous développerons des nouvelles techniques de communication, accessibles par tous.



Jean PUGENS (à droite) et Amine BENHELAL auront en charge les outils de communication de la commune.

Les commissions permanentes

Le Maire, Yves MESNARD, est président de droit.

Aménagement du territoire / Cadre de vie / Développement durable

Hélène SPINELLI - Mathieu BISTAGNE - Amine BENHELAL - Linda CERNIAC-BENKREOUANE - Emmanuel GOVERNALE - Lyne FRICKER - Judith DOSSEMONT

Urbanisme

Mathieu BISTAGNE - Hélène SPINELLI - Alain GRACIA - René BUQUOY - Gilles TALOTÉ - Éric BOUILLÉ - Josiane PICCA

Travaux / Voirie / Propreté / Cimetière

Alain GRACIA - Hélène SPINELLI - Martine MEGUENNI-TANI - Albert PIRONTI - Gilles TALOTÉ - Éric BOUILLÉ - Josiane PICCA

Finances

Gilles TALOTÉ - Gérard SAGLIETTO - René BUQUOY - Sandrine GILET - Jean PUGENS - Éric BOUILLÉ - Judith DOSSEMONT

Affaires sanitaires et sociales / Logement

Linda CERNIAC-BENKREOUANE - Eléonore JAÏNE - Chantal RIZZON - Sandrine GILET - Jennifer VALLAURI - Zahra BOUCHAALA - Josiane PICCA

Animations et festivités

Jennifer VALLAURI - Amine BENHELAL - Linda CERNIAC-BENKREOUANE - Mathieu BISTAGNE - Albert PIRONTI - Éric BOUILLÉ - Judith DOSSEMONT

Education Enfance et Jeunesse

Martine MEGUENNI-TANI - Catherine DUFLO-GHISOLFI - Laurence FOURIAU-KHALLADI - Chantal RIZZON - Elisabeth NEVCHEHIRLIAN - Claire NAVARRO - Josiane PICCA

Culture

Monique RAVEL - Catherine DUFLO-GHISOLFI - Laurence FOURIAU-KHALLADI - Chantal RIZZON - Elisabeth NEVCHEHIRLIAN - Zahra BOUCHAALA - Judith DOSSEMONT

Communication

Jean PUGENS - Amine BENHELAL - Hélène SPINELLI - René BUQUOY - Christian OLLIVIER - Lyne FRICKER - Judith DOSSEMONT

Vie associative / Tourisme / Patrimoine naturel et culturel

Christian OLLIVIER - Gérard SAGLIETTO - Emmanuel GOVERNALE - Laurence FOURIAU-KHALLADI - Catherine DUFLO-GHISOLFI - Claire NAVARRO - Judith DOSSEMONT

Sports

Jean-François GUIGOU - Emmanuel GOVERNALE - Laurence FOURIAU-KHALLADI - Mathieu BISTAGNE - Amine BENHELAL - Gérard SAGLIETTO - Lyne FRICKER - Judith DOSSEMONT

Sécurité

René BUQUOY - Alain GRACIA - Albert PIRONTI - Laurence FOURIAU-KHALLADI - Jennifer VALLAURI - Lyne FRICKER - Josiane PICCA

En cette période si particulière, nous nous devons de revenir sur tous les événements liés à cette crise sanitaire "Covid-19" sans précédent.

Cette dernière a mis en évidence les limites et les faiblesses de notre système de santé publique et la défaillance de certaines missions régaliennes de l'Etat.

Les divers gouvernements ont mené pendant trop longtemps, une politique de réduction des coûts du Service Public en général et de Santé en particulier. Des services d'urgences, de réanimation et de maternité ont été fermés obligeant le transport de centaines de malades sur de très grandes distances, loin de leurs familles.

Pourtant, ces dernières années, les experts scientifiques avaient formulé de nombreuses alertes. Ils réclamaient l'organisation et le financement de la recherche contre l'émergence de nouveaux virus et la mise en place d'une logistique de protection du corps médical et des populations.

Après la pandémie de grippe de 2009, des centaines de millions de masques et de matériel d'urgence avaient été mis en réserve mais dans un souci d'économie, ces stocks n'ont pas été pérennisés manquant cruellement pendant cette crise.

La mondialisation de l'économie a généré des fonctionnements qui ne permettent plus d'assurer une production nationale de masques et de molécules de base des médicaments. Situation aberrante qu'il faut combattre et réformer !

Le confinement a révélé la grandeur de notre communauté.

De multiples initiatives de solidarité, de soutien aux plus fragiles, aux malades, aux personnels de santé ont été organisées. De cette situation complètement inédite, de nouveaux comportements et modes de vie sont apparus.

Cette crise souligne aussi la force et la valeur du service public local.

Dans cette période difficile, notre commune a mis tout en œuvre pour assurer sa mission et un fonctionnement efficace du Service Public de proximité et ce, malgré toutes les annonces contradictoires et parfois incompréhensibles du Gouvernement.

Services municipaux en action

Même au plus dur du confinement, sous l'impulsion de notre cellule de crise, les agents communaux de Roquevaire ont répondu présent et n'ont jamais cessé de faire fonctionner nos services.

Grâce à leur totale implication, nous avons assuré la scolarisation des enfants des personnels prioritaires. Notre centre aéré les a également accueillis. Les personnes les plus vulnérables ont été au cœur des préoccupations de notre CCAS.

Nous avons distribué gratuitement à nos concitoyens des masques de protection. La propreté des rues et des espaces publics a été assurée. Les interventions techniques et les travaux urgents ont été réalisés. La Police Municipale a assuré la sécurité et veillé au respect des mesures de confinement tout au long de la période.

En haut : en mairie, au RDC, des agents contrôlaient que les usagers étaient équipés de masques. Du gel hydroalcoolique était à disposition pour tous.

Ci-contre : afin d'appliquer les gestes barrières, des séparateurs en plexiglas ont été mis en place à l'accueil.



TOUS SOLIDAIRES !



Nous profitons de cette publication pour remercier chaleureusement l'engagement et l'efficacité de l'ensemble des agents municipaux qui ont répondu présent à nos côtés pendant la gestion de cette crise.

C'est le retour des chantiers !

Certains des travaux interrompus sur les chantiers à cause du confinement ont repris depuis début mai, dont ceux de la restructuration de l'espace Clément David, l'aménagement des berges de l'Huveaune ou ceux de l'église Saint-Vincent.

Santé : la médecine de ville, les pharmaciens et les labos sur le front du Covid-19

A Roquevaire, généralistes, spécialistes, laboratoires d'analyses, pharmacies, infirmiers, kinés se sont mobilisés dès la première heure.

Après un début de crise chaotique, le Gouvernement s'est enfin souvenu qu'il existait une médecine de ville en appui des structures hospitalières.

Depuis le déconfinement, en marge des problèmes liés aux masques et aux tests, les praticiens ont dû faire face à de lourdes responsabilités. Il leur revient, par exemple, de décider si un patient est apte ou non à reprendre le travail.

Depuis le début de la pandémie et plus encore depuis celui du confinement, les pratiques médicales ont changé.

Les téléconsultations se sont développées.

UN GRAND MERCI
à toutes celles et ceux qui ont risqué leur vie pour nous soigner, nous accompagner, nous protéger pendant cette pandémie (personnels de santé, pompiers, policiers, gendarmes...)
Comme beaucoup de Français, les Roquevairais étaient nombreux à leur balcon à 20h pour les honorer en faisant grand bruit.
Merci à tous, pour cette solidarité retrouvée.

Initiatives

DRIVE TEST Covid-19

Depuis le 18 mai, le laboratoire Cerballiance de Roquevaire, secondé par des infirmières libérales de la commune, a mis en place un dépistage Covid-19 en mode "drive".

VISIÈRES Covid-19

Merci à Mme Rosalie GACHON qui a fabriqué bénévolement des visières en plastique. Sollicitée, la mairie lui a fourni les plastiques nécessaires. Les visières ont été distribuées aux infirmières de la commune ainsi qu'au personnel communal.



L'aide à domicile Marie-Pierre SUCHON, chez Mme Marguerite OPIZZO, bénéficiaire du CCAS.

Le CCAS mobilisé pour les personnes les plus vulnérables

La crise du coronavirus a bouleversé notre quotidien à tous mais encore davantage celui des personnes vulnérables.

La mission quotidienne de nos agents sociaux a été de s'assurer que nos bénéficiaires ne manquaient de rien.

Les services de portage de repas et de téléassistance ont pu être maintenus. Toutes les personnes recensées dans nos fichiers* ont pu bénéficier d'un suivi régulier.

Il est également à noter que de nouveaux services d'aides ponctuelles à la personne ont été mis en place pendant cette période :

- aide aux courses en faveur des habitants qui ont eu des difficultés à se déplacer ;
- impression des devoirs scolaires pour les familles ne disposant pas de matériel informatique ;
- aides administratives (dossiers logement, démarches dématérialisées, photocopies...)
- livraison de masques (aux personnes isolées, aux bénéficiaires du CCAS...).

Le CCAS a continué également à assurer sa mission de solidarité durant cette période critique en augmentant la distribution de bons alimentaires en faveur des familles fragilisées. Nous ne pouvons que remercier tous les agents sociaux du Centre Communal d'Action Sociale pour tout le travail accompli au service des Roquevairois.



Instants choisis de l'équipe du CCAS, toujours le sourire même au plus fort de la crise.

Le CCAS recense les personnes fragiles ou isolées

Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, grand froid, pandémie...).

Coupon à renvoyer au CCAS

Le Clos des Berges, bât A. Boulevard Piot
13360 Roquevaire.

Je souhaite être contacté par les services du CCAS, dans le cadre de la gestion des crises sanitaires.

NOM : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Mail : @.....

Adresse :

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM

Prénom : Téléphone :

Mail : @.....

* Ce registre est nominatif et confidentiel. La ville de Roquevaire s'engage, conformément à la nouvelle réglementation, à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Les données que nous collectons sont stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement par nos services. Elles ne seront en aucun cas cédées ou vendues. Les personnes bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Plus d'infos : <http://ville-de-roquevaire.fr/rspd/>

Contacts utiles

POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

N° vert national de l'association
Soins aux professionnels de santé
24 h/24 et 7 j/7 : 0 805 232 336

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

www.gouvernement.fr/infocoronavirus/espace-handicap
Numéro vert 0 805 035 800, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h ou remplir un formulaire en ligne sur grandir-ensemble.com
Autisme info service au 0800714040, autismeinfoservice.fr
Maison départementale du handicap : 0 800 814 844 www.mdph13.fr
Urgences téléphoniques personnes sourdes : 114
Le service de renseignements est ouvert 24 h/24 et 7 j/7 pour la transcription écrite, et LSF et LPC de 8h30 à 19h du lundi au vendredi

POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, CONJUGALES

N° national d'aide aux victimes : 116006
N° national d'aide aux femmes victimes de violences et à leur entourage : 3919
Le 114 (par SMS) est désormais disponible également pour les violences faites aux femmes. Possibilité d'alerter les pharmacies.
Enfant en danger : 119
En cas d'urgence : 17
Plateforme de signalement des violences : www.arretonslesviolences.gouv.fr



La distribution de masques à la population, sur rendez-vous, a nécessité la mise en place de mesures particulières à la salle Raymond Reynaud : vérification des convocations, couloirs de séparation, marquage au sol pour la distanciation, gel hydroalcoolique à disposition...

TOUS SOLIDAIRES !

Les associations caritatives ont fait un travail remarquable que nous saluons !

>>> Collecte de sang

Les donateurs ont largement répondu présent en cette période. Ils ont été accueillis uniquement sur rendez-vous après inscription. Ce système a remporté un franc succès auprès de tous et pourrait s'inscrire dans le temps.

>>> Distribution de colis alimentaires

En raison de la crise, le centre des Restos du Cœur Roquevaire a dû rouvrir le 7 avril dernier. Grâce aux bénévoles, les familles qui bénéficient de cette aide, ont continué d'être accueillies à l'Ecole Buissonnière, **salle mise à disposition par la Municipalité qui se charge aussi de la récupération des denrées alimentaires pour l'approvisionnement du site.**



>>> Ecoute et livraison solidaire

La Croix-Rouge Française a mis en place un dispositif d'écoute envers les personnes âgées ou isolées accessible par téléphone tous les jours de 7 heures à 20 heures avec des volontaires bienveillants et disposant d'informations fiables.

Il était possible d'y commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance), livrés le lendemain en toute sécurité.

Initiative

>>> Assistance téléphonique d'une psychologue

Cindy MARINHO, installée à Roquevaire, proposait bénévolement à ceux qui en ressentaient le besoin, un soutien psychologique.

DON DU SANG Prenez rendez-vous

Même déconfiné.e.s
continuons à donner !

L'EFS organise de nombreuses collectes de sang alors prenez rendez-vous pour celle la plus proche de chez vous sur le site www.resadon.fr

Toutes les mesures barrières et de distanciation sont mises en place sur les collectes pour protéger la santé de tous alors mobilisons-nous !
Les malades comptent sur nous !



La maison de retraite "L'âge d'or" à Roquevaire

Afin de garantir la protection de tous ses résidents, des mesures strictes ont été mises en place comme l'interdiction des visites. **La Municipalité a fourni des masques alternatifs pour les résidents et le personnel.**

Pour permettre un contact avec la famille, des rendez-vous téléphoniques avec Skype ont été possibles.

Depuis le 20 avril, un confinement aménagé a été mis en place. Les visites sont autorisées en semaine uniquement et l'après-midi avec un accès direct à l'extérieur. Les rendez-vous ne doivent pas excéder 1/2 h et 4 personnes maximum.

L'animatrice et les partenaires extérieurs ont repris leurs activités par petits groupes. Le repas de midi se fait au réfectoire avec 2 personnes par table.



L'École autrement...

Pour freiner l'épidémie, le jeudi 12 mars, un confinement sanitaire est décrété par le Président de la République.

L'Etat assure la continuité pédagogique via une plateforme gratuite. Celle-ci a permis aux enseignants de tenir des classes virtuelles.

Les parents ont eu la "lourde tâche" d'accompagner leur enfant dans le même principe que l'école à domicile.

En parallèle, ceux des professionnels essentiels à la gestion de la crise ont été accueillis par l'Education Nationale sur la base du volontariat des professeurs des écoles. Pour notre commune, c'est le groupe scolaire de Pont de L'Etoile qui a été retenu. Si le nombre d'enfants accueillis pendant la période n'a jamais excédé la dizaine, les moyens déployés ont été conséquents.



En haut : distanciation physique entre les élèves même dans la cour de l'école
Ci-dessus : le personnel de cantine qui a assuré les repas pour les enfants des personnels de santé durant la période de confinement
Ci-contre : le retour en classe à Pont de l'Etoile le 12 mai.

Une équipe de quatre à six agents s'est relayée pour garantir la désinfection des espaces utilisés, proposer un service à table grâce à la réactivité de notre prestataire "Terre de Cuisine", encadrer la surveillance du matin, du soir ainsi que de la pause méridienne et accompagner les enseignants.

Par solidarité avec toutes les professions indispensables, la municipalité a pris la décision de ne pas facturer le service de restauration aux parents.

En mai, l'école se réinvente !

La déclaration du Premier Ministre d'une fin de confinement progressif et soixante pages de mesures sanitaires à appliquer, a provoqué un tsunami d'interrogations et de contestations chez les parents et le corps enseignant. En fin stratège le gouvernement a conçu un plan à "la Ponce Pilate" : les enfants iront à l'école uniquement si les parents sont volontaires, choix cornélien !

La commune a dû réfléchir à toutes les hypothèses dont notamment la

mise en œuvre du protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ces mesures ont été étudiées en concertation avec les directeurs d'école, les agents d'entretien, de restauration, les agents spécialisés des écoles maternelles, les services administratifs et techniques. Toutes les familles ont été contactées afin de connaître les volontaires pour une reprise en présentiel. Tous les agents ont été formés au protocole sanitaire afin d'en appliquer les règles.

Les services périscolaires, relevant de la responsabilité de la commune, ont repris leur activité avec des modalités différentes pour respecter les consignes sanitaires. Les services techniques ont assuré la mise en sécurité. Le service EAC a coordonné les différentes demandes et le suivi journalier des enfants présents.

À partir du lundi 12 mai, les écoles de notre commune ont progressivement réouvert leurs portes selon le protocole dicté par le Ministère de l'Éducation Nationale.



TOUS SOLIDAIRES !



Le centre de loisirs, vacances de printemps

La ville de Roquevaire a maintenu un service d'accueil de loisirs du 14 au 24 avril en direction des enfants prioritaires.

Ce sont nos agents permanents et expérimentés qui ont encadré un petit groupe d'enfants sur le site de Pont de L'Etoile. La plus grande difficulté a été d'adapter les activités tout en maintenant la distanciation sociale. **La gratuité a également été maintenue pour ce service.**

Fresque réalisée par les enfants durant les vacances de printemps.

Le secteur de la petite enfance

>>> Le Relais Assistants Maternels (RAM) des Collines

Mme Laurence Parizot, responsable du relais, a poursuivi ses missions d'informations en direction des parents et des assistantes maternelles soit en entretien audio, soit par courriel, en télétravail. La CAF 13 ayant mis en place une plateforme pour les professionnels prioritaires en recherche d'un mode de garde, la responsable s'est portée volontaire pour faire le lien entre la CAF et les parents.

>>> La crèche

La crèche "Les Farfadets" a fermé dès le 16 mars. Quelques parents n'ayant plus de moyens de garde et faisant parti des professions prioritaires ont sollicité sa réouverture.

En accord avec la coordinatrice de notre prestataire "La Maison Bleue", la crèche a repris son activité dès le 30 mars pour trois ou quatre enfants. Deux professionnelles ont assuré la continuité du service. **La municipalité a équipé le personnel de masques afin qu'il puisse exercer en toute sécurité.**

Depuis le 11 mai, pour respecter le protocole sanitaire spécifique à la petite enfance, la crèche a la possibilité d'accueillir trente enfants.

Bibliothèque, confinée mais connectée !



Voici l'adresse de ce site haut en couleurs : <https://bibliotheque-roquevaire.jimdo.com>

Même en cette période de confinement, l'inventivité s'est invitée à la Bibliothèque Victor Gélou.

En effet, notre trio de bibliothécaires a rivalisé d'ingéniosité pour divertir, tout en apprenant, les plus petits comme les plus grands.

Un site internet provisoire a notamment été mis en place, proposant diverses activités ludiques telles que la création de sa propre planche de BD, la préparation d'une pâte à modeler maison ou la confection d'origamis. Un concours d'illustration sur le thème d'une "maison extraordinaire" a également permis aux jeunes roquevairois de laisser parler leur imagination. Ci-contre, les œuvres de nos chères têtes blondes !!!

Enfin, l'habituel rendez-vous mensuel jeux de rôles a pu être maintenu de manière virtuelle.

Depuis la réouverture de notre bibliothèque le 11 mai, en raison des précautions sanitaires d'usage, un dispositif de retrait a vu le jour. Chacun peut réserver un ou plusieurs ouvrages à récupérer à l'extérieur du bâtiment.

Secteur culturel, de belles initiatives personnelles

La saison culturelle a pris fin le 13 mars et ne reprendra qu'en septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Concernant les activités socio-culturelles, **la municipalité a décidé de maintenir les rétributions des intervenants** pour les mois de mars et avril, mais a été contrainte d'annuler les cours et la fête de fin d'année du centre. **Les usagers des activités municipales n'ont pas eu le dernier trimestre prélevé.**

Les intervenants et partenaires du centre culturel, résolument décidés à ne pas laisser tomber leurs élèves, ont spontanément proposé leurs cours (Gym, postural ball, multisports, karaté...) via les réseaux sociaux dans un premier temps (type Skype, Zoom...), puis en extérieur quand cela était possible. De beaux instants musicaux ont également été partagés via Facebook par le guitariste que nous aurions dû accueillir lors des 13^{ème} rencontres musicales de Roquevaire. La municipalité salue ces initiatives, totalement personnelles qui ont été très appréciées de tous.



Ne pouvant se produire le 4 avril à Roquevaire, Pascal Gallon nous a fait le plaisir de partager, via les réseaux, une vidéo enregistrée chez lui.

Les usagers ont pu lutter contre l'isolement et bénéficier de la gratuité pour le mois d'avril. Certaines disciplines nécessitant des agencements spécifiques (poterie, quelques sections danse) ont dû malheureusement arrêter.

Les installations sportives seront fermées jusqu'à la rentrée et, suivant les mesures gouvernementales, les activités pourraient reprendre en septembre. Restez informés sur nos différents supports (Facebook, site internet, application Illiwap).



Séance de piloxing sur Skype avec Vi Sport 13 Evasion

Evénements sportifs et culturels annulés

Si la crise sanitaire n'a pas permis la tenue de certaines manifestations et de celles à venir, **l'équipe municipale majoritaire par esprit de solidarité et de confiance, a intégralement maintenu le montant des subventions allouées à toutes les associations.**

Commerces et sécurité sanitaire

Durant la crise, les commerces alimentaires, les stations service, les pharmacies et les tabacs sont restés ouverts, en suivant des mesures de sécurité rigoureuses.

Les magasins et autres commerces ont rouvert leurs portes depuis le 11 mai. Les bars et restaurants ont dû attendre le 2 juin.

Pour accompagner les commerçants, le ministère du Travail et les organisations professionnelles ont mis en ligne des fiches de bonnes pratiques : désinfecter l'intérieur des cabines après chaque client, installer des rideaux en plastique, mettre les vêtements essayés non achetés en quarantaine...

Tous les commerçants s'adaptent et veillent au respect des gestes barrières pour protéger employés et clients.

De nouveaux modes de consommation, en local, ont vu le jour !

Côté restauration on a fait preuve d'inventivité pendant le confinement. En attendant leur réouverture le 2 juin, une partie des restaurateurs de la commune ont adopté le mode « drive ».

UN GRAND MERCI à nos commerçants (pharmacies, boulangeries, supérettes, supermarchés, tabacs, station essence...) et à leurs personnels, qui, au péril de leur santé, ont su s'adapter pour nous servir, sans discontinuer pendant l'épidémie.

Au salon de coiffure "Le Boudoir" désormais les rendez-vous sont espacés, Cindy porte un masque et désinfecte avant le coiffage de chaque client (bacs, chaises, poignées de porte, matériel...).

TOUS SOLIDAIRES !



De nombreux agriculteurs de la commune ont proposé leur production en réseau court via les réseaux sociaux. Les paniers commandés étaient préparés à l'avance pour être récupérés plus facilement.

Les produits locaux ont été très prisés pendant le confinement. C'est un vrai retour à la source. Pensez à nos producteurs !

- ◆ Jérôme Laplane et ses produits bio, joue la solidarité avec d'autres producteurs des Hautes Alpes. Ici la ferme des Cigalons et sa viande de porc.
- ◆ La famille Long, une agriculture raisonnée, et des paniers variés chaque semaine préparés avec soin par Virginie.
- ◆ Christophe Lan et ses produits alimentaires (œufs, escargots...) et cosmétiques.

Entreprises & sociétés de services... une reprise maîtrisée

Depuis le 11 mai, après deux mois de confinement, des salariés reviennent physiquement au travail, des commerces lèvent le rideau trop longtemps baissé... Malgré des appréhensions légitimes et des craintes pour l'avenir, un raisonnable optimisme semble l'emporter. Timidement, l'activité a repris avec partout les précautions d'usage : distances, gel hydroalcoolique, masques...



Les transports de la Métropole Aix-Marseille Provence

Hormis pour les circuits scolaires, les lignes de l'Agglo ont continué de fonctionner durant la période de crise sanitaire mais en service réduit.

Des mesures de protection des voyageurs et des salariés ont été mis en place : montées et descentes uniquement par les portes arrière, ouverture automatique des portes du tramway, nettoyage renforcé des véhicules ...

Le plus : un dispositif de "bus à la demande" gratuit, dédié au personnel des établissements de santé depuis l'arrêt de bus le plus proche de leur domicile jusqu'à leur lieu de travail.

Plus d'infos : 04 42 03 24 25 ou sur le site internet lepilote.com.



La gestion des déchets, une priorité au cœur de la crise

Depuis le déconfinement, la collecte des encombrants a repris sur rendez-vous auprès du service Allo déchets 04 42 18 19 79.

Un temps sur rendez-vous après le déconfinement, pour faire face à une affluence massive, avec la formation d'importantes files d'attente et de comportements inciviques, les déchetteries du territoire sont de nouveau ouvertes au public de 9h à 18h du lundi au samedi, et de 8h30 à 12h30 le dimanche. La journée de mercredi sera maintenue pour les rendez-vous (fonctionnement apprécié des particuliers avec un accès facile et personnalisé). Inscription par tél. 04 42 18 19 79 ou par mail à l'adresse ambassadeursdutri.pae@ampmetropole.fr.

Plus que jamais, nous voyons combien les services publics sont indispensables. Ils ont démontré leur importance vitale notamment parce que c'est notre outil commun, notre instrument pour garantir des droits fondamentaux, l'égalité et la solidarité.

La France, l'Europe et la planète Terre traversent actuellement une crise sanitaire mondiale que rien ne laissait présager, il y a à peine quelques mois... Par l'entremise d'un minuscule virus, la fable grotesque et tragique de la Chauve-souris et du Pangolin (que n'aurait pas reniée un certain de la Fontaine), est venue remettre en question, d'un coup, d'un seul, la condition humaine sur la planète Terre, bousculant sans ambages le (dés)ordre établi, dont les Primates que nous sommes sont, collectivement hélas, les seuls et uniques vrais coupables : pollution, réchauffement climatique, destruction de la biodiversité, gaspillage des ressources terrestres, etc.

Le Covid-19, ce minuscule virus, a fait, en quelques semaines, des centaines de milliers de morts de par le monde...

Concernant notre pays, la France, outre les pertes en vies humaines, il a aussi et surtout mis en évidence les carences de son administration, la désorganisation de ses services publics et, pour ce qui nous occupe, le manque de moyens de l'hôpital public et les mauvaises conditions de travail des personnels de santé.

Qui mieux placé qu'une infirmière pour en parler, pour nous parler de son métier, de l'hôpital, de ses ressentiments et de ses peurs face au coronavirus ?

Mélodie Granier est infirmière de nuit à l'Hôpital d'Aubagne depuis 2014. Elle a suivi sa formation d'infirmière à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants (IFSI/IFAS) du centre hospitalier Edmond Garcin. Une formation en 3 ans qui lui a ouvert les portes de l'hôpital, à la fin de ses études : « Mon orientation, à la fin du cycle scolaire, était incontournable, nous dit Mélodie. J'avais décidé d'être infirmière et je ne me voyais pas faire autre chose. J'ai choisi ce métier par vocation ! Certes, ma mère est elle-même infirmière libérale, mais elle n'a pas influencé mon choix. C'est dans ma nature, j'avais envie de faire du bien autour de moi ! »

Des propos corroborés par l'actualité : c'est un métier pénible et mal rétribué ; pour s'y épanouir, il vaut mieux l'aimer.

Mélodie a 27 ans, elle est aujourd'hui

maman de deux enfants : Lony (6 ans) et Mélissa (5 ans), scolarisés respectivement en CP et Maternelle-MS. Ils font partie des enfants qui ont été accueillis, dans le cadre des emplois prioritaires, à Pont de l'Etoile durant le confinement.

Son compagnon, Veysel, travaille dans le BTP.

« Je suis rattachée au service « Court Séjour Gériatrique ». J'ai fait le choix du travail de nuit, nous dit-elle, afin d'avoir du temps disponible pour m'occuper de mes enfants. De 21h à 7h du matin, nous sommes deux infirmières et une aide-soignante pour vingt-cinq patients »

Dès le début de la pandémie, les services Cardiologie et CS Gériatrie (celui de Mélodie), ont été réservés à l'accueil des malades du Covid : vingt-cinq malades dans le premier, seize dans le second, jeunes et moins jeunes, un par chambre.

« Au début, c'était un peu l'affolement : nous n'avions aucune protection, puis les masques chirurgicaux sont arrivés : un par nuit !!! Plus tard, sur-blouse et charlotte, enfin... En fonction des cas, le protocole était à géométrie variable : on devait s'adapter. Par chance, l'affluence était supportable. »

Enfin, des renforts sont arrivés : vacataires, médecins, étudiants en médecine, élèves-infirmières et aide-soignants de l'IFSI tout proche... « Le protocole s'est alors durci : nous devons désinfecter et nous changer entre chaque patient : c'était certes plus de manutention,

mais aussi plus de sécurité. »

L'hôpital Edmond Garcin, comme la plupart des hôpitaux du Sud de la France, n'a pas été particulièrement exposé au virus, comme dans l'Est ou l'Île-de-France « il y a bien eu quelques décès, mais par respect, nous n'avons pas cherché à en savoir plus. »

Depuis le début de sa carrière, Mélodie n'avait jamais redouté l'exposition à des virus, ni à quelques pathologies contagieuses... Peut-être n'y pensait-elle-même pas ?

Pourtant, le 2 avril 2020, le coronavirus l'a atteinte : une légère fièvre, courbatures, maux de tête... Heureusement pour elle, rien de pulmonaire ! « Pour la première fois, j'ai eu peur ! Je me suis retrouvée en quatorzaine, confinée à domicile, avec Veysel, mon compagnon, et mes deux enfants, Lony et Mélissa... Tous trois ont été très exposés, mais par bonheur, je ne les ai pas contaminés. » Par bonheur !...

Le témoignage de Mélodie Granier émeut : il touche à une actualité qui a soulevé des passions, des colères et pose encore beaucoup d'interrogations...

Permetts-nous de te dire, Mélodie, que tu es une héroïne ! Une héroïne parmi des millions d'héroïnes et de héros qui, pour sauver des vies, ont risqué la leur... Quelques-uns, beaucoup trop, l'ont cher payé, ne l'oublions jamais.

Nous vous disons... nous « te » disons merci !

G. Barbé



Mélodie GRANIER

« Ce métier, je l'ai choisi par vocation. Je ne me voyais pas faire autre chose ! »

Les Services Publics en question

Les Services Publics ont joué un rôle essentiel pendant la crise du Covid 19. Services de santé, de sécurité, de propreté, de communication..., qu'ils dépendent de l'Etat, de la Région, du Département ou de la Commune, leurs actions ont été déterminantes dans cette crise sanitaire. Beaucoup d'entre nous les ont applaudis en reconnaissance de leur travail. Il est maintenant nécessaire de maintenir et d'améliorer ces Services Publics.

Quelle est la place de la commune dans l'organisation des Services Publics ?

Décryptage :

Deux lois (Loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et Loi NOTRe du 7 août 2015) ont redéfini les politiques en matière de Services "AUX Publics".

Elles centralisent le pouvoir de décision en région et dans les instances de la Métropole.

Les communes, pourtant au plus proche des populations, voient diminuer leurs compétences.

Certaines entreprises de Service Public font des choix d'organisation motivés par la seule rentabilité financière et non plus pour répondre aux besoins des populations. La fermeture des bureaux de poste dans les villages, sont des exemples flagrants de ces dérives libérales.

La réalisation d'un transport en commun en site propre sur la voie de Valdonne, prévue depuis 2010 dans le livre blanc des transports de notre territoire, a été une des victimes de la Métropole qui en mars 2018, avait décidé d'annuler ce projet, pourtant essentiel.

Il a fallu l'engagement fort des populations, des associations, de certaines municipalités et d'un collectif de défense, pour réinscrire ce projet dans le Plan de Déplacement Urbain de la Métropole en 2019. Attention aux promesses pré-électorales, restons mobilisés !!!

Autre exemple, la distribution de l'Eau est depuis 2 ans une compétence métropolitaine, c'est ainsi que notre commune a perdu sa Régie ! Après son absorption par le SIBAM, Roquevaire aurait maintenant tout à perdre si sa tarification sociale et

solidaire unique en France venait à disparaître. Conserver cette spécificité roquevairoise, c'est le combat que nous mènerons !

Ces quelques exemples démontrent le danger de la centralisation et de la libéralisation des Services Publics. Notre objectif politique pour ce mandat est de combattre l'hypercentralisation imposée. La Métropole et les diverses lois d'aménagement du territoire ne doivent pas être des carcans empêchant notre action publique locale, elles doivent être au service des populations. C'est le mandat que nous donnons à notre Maire qui sera le seul représentant des Roquevairois au Conseil Métropolitain.

La crise du Covid 19 doit faire grandir la réflexion collective, pour que les jours d'après soient meilleurs que ceux d'avant.

Restons en lien...

En plus des documents que vous recevez dans votre boîte aux lettres (le mensuel "Vivre à Roquevaire" et le trimestriel "Roquevaire Magazine"), la Ville a développé plusieurs outils de communication digitaux pour vous permettre d'être informé continuellement : le site internet, la page Facebook et l'application Illiwap.

Un problème de réception de nos bulletins, contactez le service communication par tél. au 04.42.32.93.86 ou par mail à l'adresse communication@ville-roquevaire.fr. Ces documents sont également téléchargeables sur le site de la ville.

Pour rester toujours informé.e.s, 3 options :

<p>Bienvenue sur le site officiel de la ville</p> <p>www.ville-de-roquevaire.fr</p>	<p>Suivez-nous sur Facebook</p> <p>Découvrez les dernières actualités en rejoignant notre page Facebook</p> <p>Ville de Roquevaire</p>	<p>Suivez-nous sur Illiwap</p> <p>Recevez toutes les actualités de Roquevaire en temps réel</p> <p>Mairie de Roquevaire</p>
---	--	---



Un nouveau Chef de la Police Municipale

Originaire du Pas de Calais, Remi ROUSSEL, a pris ses fonctions de Chef de la Police Municipale de Roquevaire le 1^{er} juin.

Petit retour sur un parcours professionnel bien rempli qui passera par différentes affectations en Gendarmerie avant d'intégrer la Police Municipale.

Rémi ROUSSEL a quitté sa région d'origine à dix-neuf ans pour accomplir son service militaire. Après des classes effectuées à l'école de gendarmerie de Tulle, il est affecté, à sa demande, sur l'île de La Réunion pendant deux années.

Ayant réussi le concours de sous-officier de Gendarmerie, il effectue une année de formation à l'école de gendarmerie de Chatellerault (86), avant de servir en Gendarmerie Départementale de Rhône Alpes, à la frontière Suisse tout près de Genève.

Il obtient ensuite le concours d'officier de Police judiciaire. En 2002, à sa demande, il repart sur l'île de la Réunion où il y restera quatre ans.

De retour en Métropole, il demande à servir en tant qu'instructeur à l'école de gendarmerie de Montluçon (03) où il est promu Maréchal des Logis Chef puis Adjudant. Il occupe les fonctions d'Adjoint puis de Commandant de peloton.

Durant cette période, il effectue de nombreux détachements de plusieurs mois en unité de recherche.

Après cinq années en école de formation, il reçoit une affectation en région PACA à la Brigade de la Trinité à Nice (06) pour exercer les fonctions de Chef de Groupe enquêteurs.

En décembre 2012, Rémi ROUSSEL quitte la gendarmerie. Il est recruté par une collectivité des Alpes Maritimes en tant que Chef de service de Police Municipale, responsable de poste.

Après sept années dans les Alpes Maritimes, avec la volonté de donner un nouvel élan à sa carrière et de se rapprocher du Var où il a des attaches familiales, il postule à Roquevaire en tant que Chef de poste de la Police Municipale où nous avons plaisir à l'accueillir.

D'autres passions l'animent : le cyclisme, la course à pieds, le trail en montagne, le ski, les voyages, la montagne, la campagne... bref la nature et le sport en général !



Signalez votre absence (vacances, hospitalisation prolongée...) à la police municipale afin que votre domicile ou votre commerce bénéficie d'une vigilance accrue.

Pour accéder à ce service gratuit qui fonctionne toute l'année, rien de plus simple : vous remplissez un formulaire disponible au poste de police, et vous le déposez quelques jours avant votre départ.

Le formulaire, ainsi que la charte de fonctionnement du service sont également disponibles sur le site de la ville :

www.ville-de-roquevaire.fr/services/securite-prevention/

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes :

- ◆ Protégez votre habitation ;
- ◆ Participez à la prévention en signalant votre absence à un voisin et en vous inscrivant à l'opération tranquillité vacances ;
- ◆ Prévenez en cas de présence suspecte.

Si malgré ces précautions, un cambriolage a eu lieu, **il est impératif de ne toucher à rien et de prévenir le plus rapidement possible les services de Police** (04.42.32.91.22) ou de Gendarmerie (04.42.04.20.20) afin qu'ils procèdent au constat.



UNE BORNE DE RECHARGE POUR VOITURES ELECTRIQUES IMPLANTÉE A ROQUEVAIRE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, chargée de l'aménagement d'infrastructures de transports, enrichit son réseau de transports "La Métropole Mobilité" en déployant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques, cofinancées par le Département. C'est à Roquevaire qu'une borne a été installée et mise en service, derrière la mairie, avec 2 places réservées. L'objectif étant de réduire la part des voitures fonctionnant aux énergies fossiles et donc d'améliorer la qualité de l'air. Pour en savoir plus (fonctionnement, tarif) : www.alizecharge.com.

Dans le cadre de l'Agenda environnemental, plusieurs autres mesures ont été prises parmi lesquelles une aide financière de 5000 € pour encourager les habitants à acheter des voitures à énergie électrique.

<https://www.departement13.fr/prime-voiture-electrique/>



Mise en service de la borne en présence des élus Emmanuel GOVERNALE et Alain GRACIA et de M. Palmino représentant la Métropole.

Les activités de l'Espace Clément David



Sortie au Goofly



Sortie au bowling de Plan de Campagne pour les pitchouns



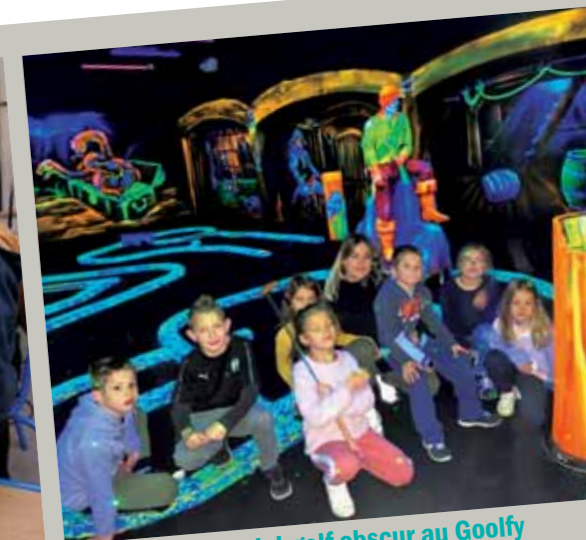
Tournoi de jeux vidéos



Chorégraphie pour tous lors du Carnaval



Veillée raclette au secteur jeunes



Partie de mini-golf obscur au Goofly

JEUNESSE

Retour sur les vacances d'hiver sur le thème "le monde du jeu"

Bien avant le confinement, du 17 au 28 février, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), plus communément appelé centre aéré, a accueilli en moyenne, par semaine, 50 enfants âgés de 3 à 6 ans et 60 enfants de 7 à 10 ans. Des animations ludiques et sportives étaient proposées par l'équipe d'encadrement secondée par des intervenants spécialisés.

ALSH maternelle :

Alternance d'animations sportives (sports de raquette, karting à pédale, initiation boxe et danse), créatives (fabrication de jeux de société, d'un théâtre de marionnettes, atelier Archéodino*...), de jeux (chasse aux trésors, grand jeu Mario et Zelda), une pause culturelle à la bibliothèque et la traditionnelle sortie (Bowling Star) était au programme pour ces vacances.

ALSH élémentaire :

Pour les plus grands, le sport était aussi au rendez-vous (badminton, kart à pédale, overboard). Ils ont pu développer leur esprit créatif en réalisant les décors pour la kermesse organisée pour les parents, en inventant un jeu de bowling ou des pokeball. Les très attendues sorties ont été organisées à Goofly, Plan de campagne (initiation au mini-golf et laser game) pour la première semaine et un laser game avec une structure gonflable sur site pour la deuxième semaine

Accueil parents :

C'est un moment incontournable où parents et enfants se retrouvent lors de ce temps convivial organisé par l'équipe d'animation :

- le 22 février, les plus petits avec leurs animateurs ont partagé le petit déjeuner et joué avec leurs parents avant que ceux-ci vaquent à leur activité professionnelle.
- le 28 février, un accueil parents inter-centre des 3 sections (maternelle, primaire et secteur jeunes) était proposé avec des ateliers spécialement créés par les enfants à destination d'équipes mixtes parents/enfants.



* Archéodino : découverte de l'archéologie et l'univers des dinosaures avec différents ateliers menés par un intervenant spécialisé.

ALSH secteur jeunes :

Le secteur jeune a accueilli en moyenne 24 ados la première semaine et 18 la deuxième semaine, sous la houlette d'un directeur et 2 animateurs.

Au programme : badminton, overboard, laser game, mini-golf et sortie dans une salle de "E-gaming" à

Aubagne pour un tournoi de jeux vidéo. Une veillée raclette pour passer un moment festif entre jeunes a été organisée la première semaine. La deuxième semaine, les ados se sont consacrés à la création des décors pour l'accueil parents du 28 février.

Séjour ski

14 jeunes de 11 à 16 ans encadrés par un directeur et 2 animateurs ont passé 5 jours dans les Alpes, à la station du Seignus du Val d'Allos. Les ados ont pu profiter de trois jours de ski.

Le matin, les débutants et niveau moyen étaient pris en charge, pendant 2 heures, par un moniteur de l'ESF et ont amélioré leur technique. Ce qui leur a permis d'obtenir une médaille en fonction de leur niveau (flocon, 1^{ère} étoile ou 2^{ème} étoile).

L'après-midi, enfants et animateurs repartaient ensemble sur les pentes enneigées.

D'autres activités ont agrémenté ce séjour : luge sensationnelle (snake gliss), patinoire nocturne, visite d'un marché artisanal descente aux flambeaux et feu d'artifice, séance de cinéma...



Un séjour ski où fous rire et sensations fortes ont ponctué les journées qui ne pouvaient se terminer sans les incontournables veillées concoctées par une équipe d'animateurs très motivée.



Ecoles : le permis internet pour surfer en toute sécurité !

Délivré par la Gendarmerie Nationale, le "Permis Internet" vise à sensibiliser enfants et parents aux dangers du web et à leur apprendre à naviguer de manière responsable.

Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyber-harcèlement, respect de la vie privée... Si les adultes ont su adapter leurs comportements pour se préserver, le Permis Internet accompagne tous les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'Internet en toute sécurité.



Les adjudantes Sandrine VAUTHIER et Irène LOPEZ de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile d'Aix-en-Provence ont rencontré les élèves des classes de CM2 de la commune afin de les sensibiliser sur les dangers du net et leur apprendre les bonnes pratiques de navigation sur internet et sur les réseaux sociaux. Cette action de prévention se fait en collaboration avec l'équipe éducative qui reçoit au préalable un « kit de bonne conduite » comprenant des DVD de témoignages, des tests d'entraînements... permettant d'animer des séances de discussion.

Les parents tiennent également une place essentielle dans ce programme. Ils sont incités à encadrer davantage l'utilisation de l'outil internet par leurs enfants. La charte enfant-parent, à signer pour obtenir le permis, les engage respectivement à appliquer les règles essentielles de prudence et de bonne conduite sur le net.

A l'issue du travail mené en classe, les élèves de Roquevaire centre, Lascours et Pont de l'Etoile ont passé un examen que tous ont réussi avec brio !



Enzo notre petit champion de la lecture

La bibliothèque Victor Gélou a organisé, comme chaque année, "Les Petits Champions de la Lecture" en invitant les classes de CM2 à participer à ce concours qui a pour but de promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et au partage. L'opération était organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les élèves des quatre classes de CM2 de l'école Joseph Martinat s'étaient mobilisés pour participer à l'étape locale début février salle Monseigneur Fabre en se prêtant au jeu de lecture à voix haute, soutenus par leurs camarades de CM1. A l'issue de cette étape, Lola LOISON, Pauline CAPOMAGGIO, Enzo ZOGBI et Lison VERMORE étaient invités à représenter leur classe aux sélections départementales.

Afin de permettre aux nombreux élèves de CM2 participants au jeu cette année de poursuivre l'aventure malgré le confinement, nos petits champions du premier tour étaient invités à poster une vidéo de trois minutes de lecture, extrait d'un roman choisi librement, sur le site internet des Petits Champions de la Lecture. Les enfants ont répondu avec enthousiasme (près de

1100 vidéos reçues) pour cet exercice, qui a également trouvé un écho favorable auprès des enseignants, dans le cadre de la continuité pédagogique.

Le 24 avril dernier, les résultats départementaux ont été divulgués sur le site internet et les réseaux sociaux : Enzo ZOGBI a été sélectionné. Il ne franchira pas l'étape suivante des finales régionales mais nous tenons à le féliciter pour ce parcours.

Un grand bravo à tous nos élèves participants à cette opération. Comme les membres du jury, nous avons pris plaisir à découvrir vos prestations ! Vous êtes toutes et tous des Petits Champions ! Merci également aux parents qui ont encouragé leurs enfants et contribué à la faisabilité de cette opération.

Gâteau des Rois offert à nos aînés



Sur la piste de danse ou à table avec le gâteau des rois, nos aînés ont partagé de très bons moments ce 15 février à la salle Raymond Reynaud. Un après-midi dansant magnifiquement orchestré par l'équipe du CCAS et l'élu en charge de cette délégation depuis de très nombreuses années, Monsieur Maurice CAPEL.

12^{èmes} rencontres musicales de Roquevaire

en partenariat avec l'association Guitare & Co

Le duo DANZA composé de Denis PAVLI et Martin VIEILLY nous a proposé en soirée le 8 février un voyage musical au rythme des tangos argentins, valse espagnoles, sévillanas, choros brésiliens...



Salon du chat de race

Ils étaient nombreux, les passionnés et inconditionnels amoureux des chats à présenter leur petit félin lors de ce salon organisé les 1^{er} et 2 février à Roquevaire par l'association Passion Alliance Félin. De très beaux spécimens, du géant Main Coon au sauvage Bengal participaient à ce concours.



RÉTROSPECTIVE



Un artiste généreux
A l'issue de l'exposition, Georges CASTELLI a fait don à la Ville de ce tableau représentant l'Huveaune le long du cours Négrel Féraud. Il est maintenant exposé dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Exposition de l'artiste peintre Georges CASTELLI

Du 21 février au 8 mars, Georges CASTELLI, nous a fait l'honneur de présenter lors d'une exposition salle Monseigneur Fabre, une partie de ses aquarelles et dessins, tous réalisés à la plume. Des oeuvres de Grands Maîtres ou de sa composition, qui sont le fruit d'un travail précis et délicat révélant le talent de ce véritable artiste roquevairois !

Un 8 mai historique et solennel

Le 75^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale sur l'Allemagne nazie a été célébré en comité restreint au Monument aux Morts du cimetière de Roquevaire en présence du Maire Yves MESNARD, des représentants des associations des Anciens Combattants, du Club du 18 juin et du Souvenir Français, Messieurs André LEROY, Alexis BARONE, Hervé FERRIÈRE et Robert LONG.



Exposition Jean-Claude IZZO "Itinéraires"

En partenariat avec le collectif Cobiac, la municipalité a permis aux roquevairois de découvrir l'univers "du Marseille d'Izzo" du 10 au 16 février à la salle Monseigneur Fabre.

Quarante-neuf photos de Daniel Mordzinski, vingt textes de Jean-Claude Izzo et le « Marseille » des romans de Jean-Claude est campé : méconnu, secret, tapi dans l'ombre des rues du Panier, embusqué sur les terrasses des modestes cabanons du Port des Goudes ou alangui au bout de la Digue du Large. Daniel Mordzinski a su capter l'âme de cette ville, restituer l'amour de l'auteur pour un Marseille où accueil et tolérance, fraternité et fidélité se conjuguent jusqu'à former un composite unique, le creuset de l'hospitalité, un précipité d'odeurs et de

saveurs d'ailleurs, une poche de résistance à la xénophobie, la métaphore vibrante de l'ouverture au monde. Lors du vernissage, le 10 février, l'association la Percée a mis en scène les lectures à voix haute de textes militants (chantier de Port de Bouc) et de différents recueils (Total Khéops) ponctués par des intermèdes musicaux à la guitare : il n'en fallait pas plus pour charmer le public présent. Après la dédicace de Monique Ravel à Elisabeth Nevchéhirlan par un poème, tout ce petit monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la mairie.

Nos bibliothécaires, quant à elles, ont créé un « itinéraire bis » en exposant un recueil de photos de Marseille, prêté par la Bibliothèque du département, et ont complété leur fonds avec la BD « les Marins perdus ». Un beau moment que Roquevaire a connu, bien d'autres sont à venir !



Avant- première chorégraphies de danses concours

Durant cette soirée organisée par l'association Art Danse, les élèves des professeurs de danse de l'espace Clément David et Edelweiss Danse Aubagne nous ont dévoilé leurs chorégraphies en danse jazz et contemporain qui seront présentées en concours.



Commémoration de l'Appel du 18 juin

Accompagnés des représentants des associations des Anciens Combattants, du Club du 18 juin et du Souvenir Français, M. Le Maire Yves MESNARD, Mme Hélène SPINELLI, 1ère Adjointe et Mme Sandrine GILET, conseillère municipale, ont commémoré l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle en déposant des gerbes devant le Monument aux Morts du Square de Verdun. Etaient également présents les élus de l'opposition et le chef de la Police Municipale. Toujours selon les directives préfectorales, cette cérémonie s'est déroulée sans public et avec un nombre limité de personnes.



Compétition d'escalade

L'association sportive « Roq Vertical » a organisé le 12 février la « Coupe Départementale des Minots ». Cette rencontre amicale a rassemblé 80 enfants de différents clubs du Département, sur le mur du Complexe Saint Roch.

La municipalité en campagne contre les incivilités

La qualité de vie est l'une des priorités de la Municipalité. Garantir la propreté sur l'ensemble de la commune, fleurir et entretenir les espaces publics, assurer la tranquillité des habitants sont autant d'exigences qui visent à améliorer le quotidien de tous les Roquevairais et à valoriser leur patrimoine.

Malheureusement, des comportements irrespectueux et des actes d'incivilité de la part d'une minorité nuisent à la qualité de vie d'une grande majorité respectueuse, elle, de la loi et des règles élémentaires du bien vivre ensemble. En plus d'être insupportables, ces derniers ont un coût loin d'être négligeable pour la collectivité !

Ces incivilités concernent principalement les dépôts d'encombrants sauvages, les déjections canines, les jets de mégots, les graffitis, le stationnement anarchique, les voitures ventouse, la circulation des deux roues sur les trottoirs, les nuisances sonores, les chiens errants...

Chaque citoyen a des droits et des devoirs. Le respect des règles de vie en société est l'affaire de tous. Il nous appartient de défendre les droits de chacun mais il est également de notre responsabilité de faire appliquer les devoirs de tous !

Les masques

C'est comme les mégots, les canettes de soda, les croûtes de chien, les chewing-gums, les mouchoirs en papier, les emballages, les cartons, les sachets plastiques...

Ça n'a rien à faire par terre !

ma ville, je la garde propre !



Les débris sur la voie publique

Il est strictement interdit de jeter les débris (papiers, canettes, mégots...) sur la voie publique. La ville dispose de nombreuses corbeilles prévues à cet effet dans ses différents quartiers ainsi que des cendriers.

Quelle sanction* ?

Une personne surprise en train de jeter des débris sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire** de **68 €**



Les tags, graffitis et autres inscriptions non autorisées

Ils engendrent une nuisance esthétique grave qui contribue au sentiment d'insécurité des habitants et des visiteurs. Considérés comme des actes de vandalisme, ils constituent une infraction.

Quelle sanction* ?

Se livrer à de tels actes est puni de **3750 €** d'amende pouvant être assortis d'une peine de travail d'intérêt général.



Stationnement gênant

Ne mettez pas les personnes en danger et laissez le trottoir aux piétons. Ne gênez pas le passage des poussettes, des fauteuils des personnes à mobilité réduite. Ne vous garés pas sur un passage piétons et respectez les emplacements réservés aux personnes handicapées.

Quelle sanction* ?

Le stationnement sur un trottoir, sur un passage piétons ou sur une place handicapée sans disque PMR est passible d'une amende de **135 €**.



Les voitures ventouses

Afin de favoriser le "turn-over" des véhicules sur les parkings municipaux, ces derniers doivent être régulièrement déplacés. Un arrêté municipal (n° 36/2010 du 21/04/2010) prévoit que le stationnement ne peut excéder 48 heures. Si vous devez partir en vacances en laissant stationné votre véhicule sur la commune ou si votre voiture est en panne et ne peut être réparée dans l'immédiat, vous êtes tenu de le signaler à la police municipale.

Quelle sanction* ?

Les policiers ne sont pas dans l'obligation d'effectuer un marquage des roues pour constater l'infraction. En cas d'infraction constatée, vous êtes passible d'une amende de **35 €**. En cas de mise en fourrière : les afférents s'élèvent à **102,18 €** d'enlèvement, **6,36 €** de frais de gardiennage par jour et **61 €** d'expertise du véhicule à partir du 5^{ème} jour.



Les encombrants

Pour se débarrasser de déchets volumineux tels que les encombrants, il faut appeler "ALLO déchets et encombrants" au **04.42.18.19.79** (service de la Métropole Aix-Marseille-Provence) afin de fixer un lieu et un horaire de rendez-vous. Les services concernés viennent les emporter **GRATUITEMENT**.

Si vous en avez la possibilité, vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchetterie. La plus proche située à Auriol-Pont de Joux, est habituellement ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h (9h à 17h d'octobre à avril) et le dimanche de 8h30 à 12h30. A compter du 6 juillet, la journée du mercredi sera consacrée à l'accueil des usagers sur RDV (04.42.18.19.79 ou ambassadeursdutri.pae@ampmetropole.fr) Attention, l'accueil des professionnels (artisans, commerçants... munis d'une carte professionnelle) n'est autorisé que du lundi au jeudi de 9h à 18h (9h à 17h d'octobre à avril) et le vendredi de 9h à 12h.

Quelle sanction* ?

Les dépôts "sauvages" d'encombrants sont strictement interdits et passibles d'une amende qui s'élève à **68 €** (pouvant aller jusqu'à **1500 €**).



Les déjections canines

Ces dernières représentent une véritable nuisance visuelle et olfactive et détériorent notre cadre de vie. Parce que nous aimons nos amis à 4 pattes, nous voulons qu'ils continuent à faire partie de nos vies. Aussi devant le comportement inapproprié de certains maîtres, la Municipalité a décidé, dans un premier temps, de faire de la pédagogie, l'objectif étant de persuader les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur compagnon ! Il appartient au propriétaire de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir ramasser les déjections de son chien. La municipalité s'étant engagé dans le développement durable et ayant signé la charte "Zéro déchets plastiques", ne fournira dorénavant plus les sacs canins.

Si aucune amélioration n'est constatée, à partir du 01/09/2020, les policiers municipaux verbaliseront. Certains lieux comme les aires de jeux, les boulodromes, le stade et le City Park seront définitivement interdits aux chiens, même tenus en laisse, pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Quelle sanction* ?

Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal de compagnie dans les lieux publics constitue une infraction de 2^e classe. Tout contrevenant est passible d'une amende forfaitaire** de **68 €**.

Roquevaire plus propre
Roquevaire plus beau

* Les sanctions font référence à des dispositions du Code pénal, au Code de procédure pénale ou du Code de la santé publique en application du règlement sanitaire départemental.

** Les contraventions de 2^{ème} classe peuvent monter jusqu'à 150 € en cas de passage devant le Tribunal de Police.

LE MOT DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Notre village sort d'une crise sanitaire sans précédent. Cette période a bousculé tous les repères de la société en mettant en évidence ce qui est essentiel : l'humain !

Les codes ont changé. Nous avons appris à décrypter le vrai du faux, dans la masse d'informations des médias et des réseaux sociaux. « Les premiers de cordée » assurant la continuité de notre société sont clairement ceux qui ont travaillé au plus près et au plus fort de la crise, pour soigner, nourrir et assurer un cadre de vie ainsi qu'un avenir commun.

L'universalité des êtres humains fragilisée par ce virus est une évidence. Mais les inégalités sociales existantes ont accentué cette fragilité, elles sont apparues comme des barrières qu'il nous faut lever. Cette période singulière a renforcé la volonté du plus grand nombre d'accorder une place prépondérante au respect de notre environnement pour assurer la vie des générations futures.

Notre commune ne pourra pas, à elle seule, changer toute la société, mais nous travaillerons avec l'ensemble des Roquevairoises et Roquevairois pour que notre action municipale, dans la continuité de ce que nous avons déjà réalisé, prenne toute sa place dans la construction de ce mieux vivre ensemble.

Les jours qui s'ouvrent devant nous doivent être consacrés au rassemblement de toutes les volontés pour améliorer la vie de la cité. La polémique politicienne n'y a pas sa place.

L'humain s'impose à tous pour construire les jours d'après !

MIEUX VIVRE ROQUEVAIRE

En raison du déroulement anormal des élections et de motifs plus graves nous avons déposé un recours devant le Tribunal Administratif. Nous avons fait le choix de ne pas participer à l'élection du Conseil Municipal lors de son installation car nous nous faisons une autre idée de la démocratie.

Durant la campagne nous avons informé nos concitoyens de l'intention de M. Le Maire de construire la ville sur la ville. En réponse il s'engage à ne pas dépasser les 10000 habitants. Nous espérons que sa promesse sera tenue et nous serons là pour le lui rappeler.

Transparence, Partage, Dialogue, c'est l'ADN de notre groupe d'élus | **Comptez sur nous pour vous écouter et vous défendre sur les sujets qui vous préoccupent.**

L'équipe « Mieux Vivre Roquevaire » remercie ses électeurs de l'avoir placée en tête de l'opposition.

Éric BOUILLÉ, Lyne FRICKER,
Claire NAVARRO, Zahra BOUCHAALA.

mieuxvivroquevaire@orange.fr
www.facebook.com/ericbouille2020



POUR ROQUEVAIRE

Nous sommes fières de pouvoir représenter l'opposition pour les 6 prochaines années et nous voulons remercier les électeurs qui ont porté leur voix sur notre liste #PourRoquevaire ! Durant ce futur mandat nous porterons les voix d'une opposition vigilante qui sera sans concession si les décisions présentées ne vont pas dans l'intérêt des roquevairois et roquevairoises et nous conduirons bien sûr une opposition bienveillante quand les décisions seront dans la bonne direction et dans l'intérêt général des habitants de la commune ! Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook @POURRoquevaireofficiel



NUMEROS UTILES

MEDECINS GENERALISTES

COSTABELLO Bernard 04 42 04 01 74
COUTURAUD Valérie 04 42 04 20 85
DI BERNARDO Corinne 04 42 32 49 31
GASC Ghislaine 04 42 04 10 40
HERSCOVITCH Bernard 04 42 04 20 12
SELLEM Frédéric 04 42 04 01 74

TELEPHONE D'URGENCE DES MEDECINS

04 42 04 55 88 (LE WEEK-END ET LES JOURS FERIES)

TELEPHONE D'URGENCE DES DENTISTES

08 92 56 67 66 (LE WEEK-END ET LES JOURS FERIES)

PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous sur le site internet : www.3237.fr

SERVICES D'URGENCES

POMPIERS 18

POMPIERS ROQUEVAIRE 04 42 04 01 18

POLICE URGENCE 17

POLICE MUNICIPALE 04 42 32 91 22 / 06 30 52 32 89
GENDARMERIE ROQUEVAIRE 04 42 04 20 20

SAMU / SMUR 15

NUMÉRO EUROPÉEN POUR LES URGENCES 112

HOPITAL PUBLIC D'AUBAGNE 04 42 84 70 00

URGENCE HOPITAL D'AUBAGNE 04 42 84 70 34

HOPITAL PRIVÉ LA CASAMANCE 04 91 88 40 00

CENTRE ANTI-POISON 04 91 75 25 25

SOS VÉTÉRINAIRE 09 70 24 70 24

URGENCES VETERINAIRES 3115

URGENCE GAZ 0 800 473 333

URGENCE ELECTRICITE 09 72 67 5013

CCFF (Comité Communal des Feux et Forêts) 06 09 09 06 52

ASTREINTE DECES MAIRIE 06 30 52 32 88

ASTREINTE SERVICE DE L'EAU (SIBAM) 06 14 09 14 46

NOUS CONTACTER

MAIRIE (standard) 04 42 32 91 10
contact@ville-roquevaire.fr

Les élus de l'opposition qui siègeront au Conseil Municipal et participeront aux commissions permanentes :

Josiane PICCA et Judith DOSSEMONT de la liste "Pour Roquevaire"



Lyne FRICKER, Eric BOUILLÉ,
Zahra BOUCHAALA et Claire NAVARRO
de la liste "Mieux Vivre Roquevaire".



ETAT CIVIL de Février à Mai 2020

MARIAGES

SOULLE Thierry & SEGUIN Christine 07/03/2020
DERVAUX Alexandre & PAGEAUT Héloïse 14/03/2020
BENKORT Didier & BELTRAN Corine 16/05/2020

NAISSANCES

BONNICI Margot 01/02/2020
GOUZENES Dijo 07/02/2020
ROUSSEL Hugo 11/03/2020
LION Thaïs 07/04/2020
KARABOURNALIS Stélio 11/04/2020
RAMOS-FERREIRA Malone 08/05/2020
ROSTAND VIDAL June 09/05/2020

DECES

ARIOTTI Raphaël 04/02/2020
FRELET Henriette 10/02/2020
GAÏA Eugène 13/02/2020
GORDE Marie, épouse LAUGIER 18/02/2020
GÉANO Anna, épouse ROS 20/02/2020
BASTIDE Suzie, veuve SCHIESSLÉ 05/03/2020
PETRUCCIANI Carmela, épouse GOVERNATO 06/03/2020
CHAZELET Nicole 07/03/2020
LAUGIER Reine, veuve BINCHE 11/03/2020
DURAND Renée, épouse DE NICOLA 25/03/2020
ROMERO Frédéric 25/03/2020
STUDZIENNY Marek 27/03/2020
COSTE Albert 30/03/2020
BENDADOU Magide 30/03/2020
GRANIER Marie-Claude, épouse MONTEILLET 31/03/2020
AUBERT Jeannine, veuve POURCHIER 03/04/2020
SARPI Jean 07/04/2020
DI FRANCO Catherine, veuve LATONA 08/04/2020
MARCELIS Georges 08/04/2020
ROYÈRE Mireille, veuve HATTON 08/04/2020
NÉGREL Adèle, veuve SUZAN 11/04/2020
MORALES Paul 12/04/2020
DAGORNE Jean 19/04/2020
CHABAUD Mireille, veuve JANEL 26/04/2020
ROUBAUD Paule, veuve GIORDANO 02/05/2020
CORADEL Yvonne, veuve CHRETIEN 05/05/2020
DE PASQUALE Ginette 07/05/2020
SOULEILLET Renée, veuve CLARES 13/05/2020
CAVALLINI Jeannine 26/05/2020

Vous pouvez nous lire sur le site internet de la ville : www.ville-de-roquevaire.fr

Bel été à tous !!!

Suivez l'actualité de Roquevaire en temps réel avec l'application «**illiwap**»

Événements, manifestations, réunions, alertes météo... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement **Mairie de Roquevaire** dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement